

Pièce de réemploi : LA solution pour éviter l'envoi prématué de véhicules à la casse

1 véhicule sur 10 ayant subi un sinistre de collision est déclaré irréparable par l'assureur pour des raisons économiques. Dans un contexte de forte tension sur le budget voiture, le parc automobile français a besoin de la pièce de réemploi pour rester sur la route

En 2025, 1 véhicule sur 10* a été jugé économiquement irréparable en France après un sinistre de collision. En cause : le coût des réparations, largement tiré vers le haut par le prix des pièces neuves, qui dépasse parfois la valeur vénale** du véhicule lui-même. Pourtant, des solutions existent pour prolonger la durée de vie du parc automobile. Parmi elles, la pièce de réemploi, plébiscitée par 91 % des automobilistes français, selon le premier baromètre annuel réalisé par Valused avec Opinion Way en décembre 2025. Alors que son potentiel reste largement sous-exploité, la pièce de réemploi ne serait-elle pas indispensable pour assurer la pérennité du parc automobile français ?

En bref, les infos à retenir :

- Valused œuvre pour structurer la filière de la réparation automobile en facilitant l'accès aux PIEC (pièces issues de l'économie circulaire) de qualité pour les réparateurs : pièces de réemploi pour les carrossiers, pièces remanufacturées pour les mécaniciens...)
- 91 % des automobilistes sont favorables au recours à la pièce de réemploi, mais elle ne représente que 5,9 % des pièces vendues en réparation-collision en 2025
- Une PIEC coûte en moyenne 50 % moins cher qu'une pièce neuve. Ce prix constitue, pour 86 % des Français, le premier critère de recours à la PIEC

Véhicules économiquement irréparables : la pièce de réemploi comme solution concrète pour prolonger la vie du parc automobile

Face à un parc automobile vieillissant – 12,1 ans d'âge moyen en France pour les véhicules particuliers – le nombre de véhicules déclarés économiquement irréparables ne cesse d'augmenter. Pourquoi ? Car le coût des pièces neuves nécessaires à la réparation peut parfois excéder la valeur vénale du véhicule, conduisant à son envoi prématué à la casse, alors même qu'il reste techniquement réparable.

Or, le recours à la PIEC, et en particulier à la pièce de réemploi, permet non seulement d'allonger la durée de vie des véhicules, mais aussi de réduire les déchets et de renforcer une économie circulaire, au bénéfice des automobilistes comme de la filière. Dans ce contexte, Valused œuvre pour structurer, fiabiliser et démocratiser le recours à la pièce issue de l'économie circulaire, en facilitant l'accès à des pièces de qualité, traçables et sécurisées pour l'ensemble des professionnels de la réparation.

« Nous devons installer le réflexe PIEC, aussi bien chez les réparateurs que chez les automobilistes. La pièce issue de l'économie circulaire n'est pas une solution par défaut : c'est une solution responsable, économiquement pertinente et parfaitement fiable. Faciliter son accès, c'est structurer une filière essentielle à l'avenir du parc automobile français. »

- Julien Dubois, cofondateur de VALUSED.



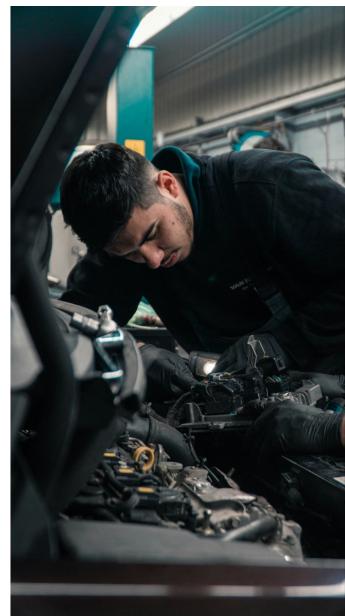
* Parc français : SDES, Rsvero, données provisoires

** La valeur vénale d'un bien correspond au prix auquel il pourrait être vendu dans son état actuel. Pour un véhicule assuré, elle représente le montant auquel ce véhicule aurait pu être revendu juste avant la survenue d'un sinistre.

La PIEC, un levier économique décisif plébiscité, mais encore marginal dans les réparations

Si la PIEC bénéficie d'une image très positive auprès des Français, son usage réel reste limité. 91 % des automobilistes se déclarent favorables à son utilisation, mais elle ne représente encore que 5,9 % des pièces vendues en réparation-collision en 2025. Ce décalage entre l'intention et la réalité s'explique par plusieurs facteurs : la méconnaissance du dispositif, des habitudes bien ancrées dans la filière, ou encore l'absence de réflexe au moment du devis et de la réparation.

Pourtant, l'argument économique est sans appel. Pour 86 % des Français, le prix est le premier levier de recours à la PIEC. Et pour cause : une pièce issue de l'économie circulaire coûte en moyenne 50 % moins cher qu'une pièce neuve. Dans un contexte de forte inflation des coûts de réparation (franchises plus élevées, hausse des primes d'assurance, reste à charge accru) cette différence de prix a un impact direct sur le budget des automobilistes. La PIEC s'impose ainsi comme la solution la plus efficace pour limiter l'explosion du budget automobile, sans compromis sur la sécurité.



Véhicule économiquement irréparable : un véritable piège pour l'assuré. Lorsqu'un véhicule est déclaré économiquement irréparable, l'assuré est indemnisé par son assureur selon la valeur vénale de sa voiture. Mais il doit ensuite racheter un véhicule sur un marché de l'occasion particulièrement tendu et inflationniste. Résultat : malgré l'indemnisation, le coût final reste souvent à sa charge. Une situation évitable lorsque la réparation avec des pièces issues de l'économie circulaire est possible.

Prenons le cas d'un accident non responsable (choc arrière) d'une Renault clio 3 de 2016 avec 170.000 km au compteur. Ce véhicule a une valeur vénale de 3 000€. La réparation doit comprendre le changement du pare-chocs arrière, du hayon, des deux optiques arrière et d'une aile arrière. Le coût de remplacement à neuf de ces pièces serait de plus de 3 000€ en comptant la pièce et la main d'œuvre. Ce coût étant supérieur à la valeur du véhicule, celui-ci irait directement à la casse même s'il est en état de marche. Avec de pièces de réemploi, le coût de remplacement passerait à 2 000€ ce qui sauverait le véhicule.

Pour rappel, une pièce issue de l'économie circulaire est une pièce automobile d'occasion ou réusinée, contrôlée, traçable et conforme aux exigences de sécurité et de qualité. Depuis 2017, les garagistes ont l'obligation de proposer systématiquement à leurs clients une alternative en pièce de réemploi, pour certaines réparations.

À propos de VALUSED

VALUSED est une Société à Mission ayant pour objectif de réduire l'empreinte environnementale de l'automobile. L'entreprise commercialise auprès des garagistes des produits qui ont déjà eu une première vie et sont démontés, contrôlés et parfois remis à neuf pour une deuxième vie (pièces d'occasion, pièces remanufacturées ou reconditionnées – Echange Standard, ou réparation à la demande). Distributeur, VALUSED certifie la qualité des produits, et centralise pour ses clients les achats, le transport, la facturation et le SAV. Avec son service exclusif de Conciergerie, VALUSED propose également à ses clients de trouver dans le monde entier les pièces les plus difficiles d'accès. VALUSED se positionne en véritable tiers de confiance entre les réparateurs et le monde de la PIEC (pièce issue de l'économie circulaire). Plus d'informations sur www.valused.fr